



Séance du Conseil municipal de MALAUZAT

Lundi 23 février 2026 à 19 h

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Article L 2121-25 CGCT

L'an deux mil vingt-six et le lundi vingt-trois février, à dix-neuf heures, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui leur a été adressée le seize février deux mil vingt-six par Monsieur le Maire, Jean-Paul AYRAL conformément à l'article L 2121-10 du Code général des collectivités territoriales :

Etaient présents : Mesdames BARRIER Marie-Aude, COHADE Pauline, FAURE Véronique, MARSIN Céline, et PEREIRA Marie. Messieurs, AYRAL Jean-Paul, LARGERON Gilles, MEUNIER-LANGARD Frédéric, PAPPALARDO Pierre-Franck et ROUSSY Raphaël.

Absents représentés : ASTOUL Luc donne pouvoir à AYRAL Jean-Paul. PEREIRA OLIVEIRA Elodie donne pouvoir à PAPPALARDO Pierre-Franck.

Absents excusés : CAREME Maryse et CHAMPOUX Bruno.

Nomination d'un secrétaire de séance = Raphaël ROUSSY.

Conseillers en exercice : 14 – Présents : 10 – Votants : 12 Pour – 0 Contre et 0 Abstention sauf la délibération n° 2026-019 : 8 Pour - 0 Contre - 4 Abstentions

Ci-après la liste des délibérations examinées par le conseil municipal, dans leur ordre de présentation :

Numéro Délibération	Objet de la délibération	Résultat du vote
2026-011	Changement d'usage du modulaire 4° classe. Transfert de la garderie scolaire	A l'unanimité
2026-012	Nouvelle Mise à jour Projet pédagogique ALSH 2025/2026	A l'unanimité
2026-013	RLV / Transfert de la compétence « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines » - Actualisation des coûts – Révision libre des Attributions de Compensation.	A l'unanimité

2026-014	Création d'emploi : Animateur territorial.	A l'unanimité
2026-005	Actualisation du tableau des effectifs	A l'unanimité
2026-006	Restauration et Consolidation d'un mur de chaussée devant la Mairie	A l'unanimité
2026-007	Achat de matériel de nettoyage pour utilisation lors des locations de salles polyvalentes par les particuliers et associations.	A l'unanimité
2026-018	Tracteur agricole : adaptation épareuse et survitrage de protection, vitre blindée.	A l'unanimité
2026-019	Rénovation du terrain de football.	A la majorité 8 Pour - 0 Contre - 4 Abstentions (COHADE Pauline, BARRIER Marie-Aude, FAURE Véronique et MEUNIER- LANGARD Frédéric)

La clôture de la séance officielle a été prononcée par Monsieur le Maire, à 21 h 18.

Publication sur site Internet de la commune : www.malauzat.fr

A MALAUZAT, le 02/03/2026.

Le Maire de MALAUZAT

Jean-Paul AYRAL



Mis en affichage le 02/03/2026